



L'INTERMÉDIATION DANS LE TRAVAIL DOMESTIQUE : ENTRE TRAVAIL DE L'APPARIEMENT ET L'EXPLOITATION DE L'EMPLOYÉⁱ

Kouin Barnabé Jaurèsⁱⁱ

Enseignant chercheur,
Département de Sociologie – Anthropologie,
Université d'Abomey-Calavi,
Bénin

Résumé

Traditionnellement, le travail domestique occupe une place centrale dans les sociétés. Sa prégnance traduit sa consubstance à la vie qui fait de lui un pôle d'emplois mobilisant bien d'acteurs. Aujourd'hui, le travail à domicile se développe avec l'intervention des intermédiaires qui apparaissent sous diverses formes dans la mise en relation de l'offre et de la demande du travail domestique. Avec les process qui sont les leurs, les différents modèles d'intermédiaires parviennent à apparier l'offre et la demande d'emploi domestique et à en tirer profit avec ou sans l'implication des employeurs. La présente contribution restitue une enquête menée dans les villes méridionales du Bénin et vise à questionner les différents modèles d'intermédiation sur le marché du travail domestique et les déviances qu'ils génèrent. De façon spécifique, il s'est agi de décrire les intermédiaires du marché du travail domestique et leurs rôles, de présenter les conditions de travail des salariés de maison et d'identifier les facteurs d'inertie qui plombent leur épanouissement. De nature qualitative, la recherche a combiné les entretiens individuels directifs, l'observation *in situ* et de la recension des écrits qui ont permis de collecter les corpus analysés suivant l'approche interactionniste. Les modèles d'intermédiation, le rôle des démarcheurs, les mécanismes d'appariement du travail domestique, la précarisation et l'exploitation des travailleurs domestiques sont les principaux résultats de l'enquête.

Mots clés : travail domestique, centralité, intermédiation, appariement, précarisation, exploitation des travailleurs domestiques

ⁱ INTERMEDIATION IN DOMESTIC WORK: BETWEEN MATCHING WORK AND EMPLOYEE EXPLOITATION

ⁱⁱ Correspondence: email kouinbjres1995@gmail.com

Abstract:

Traditionally, domestic work occupies a central place in societies. Its prevalence reflects its consubstance with life which makes it a center of employment mobilizing many actors. Today, home work is developing with the intervention of intermediaries who appear in various forms in the connection between supply and demand of domestic work. With their own processes, the different intermediary models manage to match the supply and demand of domestic employment and to profit from it with or without the involvement of employers. This contribution presents a survey conducted in the southern cities of Benin and aims to question the different models of intermediation on the domestic labor market and the deviations they generate. Specifically, the aim was to describe the intermediaries in the domestic labour market and their roles, to present the working conditions of domestic workers and to identify the factors of inertia which hamper their development. Qualitative in nature, the research combined directive individual interviews, in situ observation and a review of the writings which made it possible to collect the corpora analyzed following the interactionist approach. The main results of the survey are the intermediation models, the role of canvassers, the mechanisms for matching domestic work, the precariousness and exploitation of domestic workers.

Keywords: domestic work, entrality, intermediation, matching, precariousness, exploitation of domestic workers

1. Introduction

Selon la théorie néoclassique, le travail est une marchandise comme une autre et donne lieu à une marché où se rencontrent une demande de travail et une offre de travail. Cette conception économique du travail fait qu'il occupe une place centrale dans la société et fait partie intégrante de la vie humaine (Dejours, 1996 ; Média, 2001 ; Hubault, 2018). Il est au cœur des débats sur le développement et apparaît comme le marqueur pluriel. En effet, premier facteur de création de richesse, générateur de revenus et d'autonomie, dispensateur d'identité et de dignité, le travail est également le classeur des individus sur l'échelle de valeurs et le vecteur de l'intégration sociale (Smith, 1843 [ed. Anglaise, 1776] ; Durkheim, 1967, [1893] ; Dejours, 1983 ; Média, 2022). Ses multiples attributs lui confèrent une inhérence à la vie et une fonction sociale inaliénable (Kouin, 2022). *Quam ob rem*, l'homme s'efforce à obtenir un travail qui, du reste, va lui permettre de structurer ses rapports sociaux et lui offrir le sésame de l'indépendance et de l'affirmation de soi. Partant, le travail apparaît sous plusieurs formes allant de l'intellectuel au physique, de l'individuel au collectif, du rémunéré au bénévolat, du salariat au libéral, de l'aliéné au libérateur, de l'administratif au domestique, etc. Traditionnellement, le travail domestique détient une importance capitale dans les sociétés et offre une alternative pour la réduction des ségrégations sociales en facilitant la mise en relation des démunis et des nantis lorsqu'il s'exerce dans les normes et la dignité. Rollins, (1990, p.63) fait noter que « les services domestiques ont existé dans tous les systèmes sociaux hiérarchisés, ce

qui prouve que cette activité est à la fois justifiée et utile à l'ordre social ». Aujourd'hui, le travail à domicile se développe avec la mobilisation d'une importante frange de la population inactive. Les services à la personne, les soins à domicile aux vulnérables apparaissent comme un secteur en pleine croissance (Avril, 2009, p.98). Sa consubstance à la vie fait du travail domestique un pôle d'emplois qui mobilise un nombre non négligeable d'acteurs sociaux. L'Organisation Internationale du Travail estime à plus de 75,6 millions le nombre de travailleurs domestiques à travers le monde dont les trois quarts sont des femmes (Seiffarth et al., 2023). Delpierre, (2021, p.8) souligne qu'« avant la crise de covid-19, les emplois à domicile, appelés en France « services à la personne », étaient l'un des plus dynamiques : en 2018, ce secteur comptait plus de 1,2 million de professionnelles, 850 millions d'heures rémunérées et plus de 28 000 organismes intermédiaires d'emploi ». *De facto*, le travail domestique s'octroie une place prépondérante au plan socio-économique et s'impose à tous les ménages au point de devenir une « question sociale » à part entière du fait qu'il préoccupe un nombre important d'acteurs sociaux. « Toute personne a besoin de travail domestique pour (sur-) vivre. Soit elle l'effectue elle-même, quand elle est adulte, comme c'est le cas des femmes et des hommes vivant seul -e- s ; soit quelqu'un d'autre le fait pour elle, totalement ou en partie » (Benelli, 2020, p.543). La prégnance du travail domestique dans la vie quotidienne illustre avec aisance comment il s'est imposé dans toutes les sociétés et pourquoi il devient un sujet de prédilection pour nombre d'auteurs qui en ont reconnu les mérites.

« A l'occasion de la fête des mères 2020, juste après le premier confinement, des féministes ont présenté "la facture" qu'a représentée leur travail domestique durant la crise : "notre facture est celle que nous envoyons à l'État, qui s'est délesté de dépenses socialisées sur les femmes, Notre facture est symbolique" : nous voulons visibiliser le travail gratuit des femmes qui bénéficie aux hommes et à l'État » (Gallot et Simonet, 2021, p.173).

Les autrices décrient et fustigent la pratique d'invisibilisation du travail domestique et tâchent à illuminer sa valeur au regard des diverses tâches qu'il enrôle, lesquelles relèvent des attributions de la femme selon la division sociale du travail. Ainsi, le travail domestique est habituellement exécuté, soit par la conjointe dans son ménage, soit par de tierce généralement désignée « domestique » ou « femme de ménage » contre rémunération. Dans les localités du sud et du centre du Bénin, la pratique de « *vidomègon*ⁱⁱⁱ » était une alternative pour accompagner les ménages dans l'exécution du travail domestique (Morganti, 2014). Dans une optique éducative, le travail domestique est attribué aux enfants, filles comme garçons, placés dans les familles aisées dans le but de les éduquer et de les préparer à la vie de leurs futurs ménages et foyers. « [...] le mot *vidomègon*, littéralement « enfant auprès d'une tierce personne », [...] indique une

ⁱⁱⁱ « *Vidomègon* » c'est un mot de la langue vernaculaire locale (Fongbé) du centre du Bénin qui désigne « enfant placé » dans un ménage qui se charge de son éducation pour son insertion sociale

pratique de transfert d'enfants très commune dans les sociétés sud-béninoises et constitue désormais un phénomène alarmant, associé aux pires formes de travail de mineurs allant jusqu'à la traite d'enfants » (*Ibid.*, p.77). La ratification de la convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants par le Bénin, a favorisé le changement de paradigme de cette pratique de travail domestique qui aboutissait à la maltraitance de mineurs. Elle a muté en une commercialisation de placement de filles contre rémunération dans un contexte socio-économique marqué par une paupérisation grandissante des couches démunies. *In concreto*, le travail à domicile, avec l'implication des intermédiaires qui s'investissent à apparier l'offre et la demande suscite bien des analyses. La jeune fille à placer doit répondre aux critères exigés par son employeur. Toutes choses étant égales par ailleurs, la jeune fille placée devient « la bonne », « la domestique » parfois corvéable et taillable à merci. Avec la crise endémique de l'emploi et le développement de l'économie de marché associés à l'émergence de l'inclusion financière, le travail domestique est devenu une sphère d'activité qui mobilise bien d'acteurs : les travailleurs domestiques, les intermédiaires, les recruteurs, les utilisateurs et les pouvoirs publics. En effet, aborder le travail domestique revient à questionner les différentes interventions qui concourent à son effectivité. Les intermédiaires font de la médiation et de l'intermédiation entre les demandeurs d'emploi de maison et les ménages qui expriment le besoin de services domestiques. Dès lors, l'intermédiaire est à la jonction de l'offre et de la demande de l'emploi domestique. Avec ses process, il parvient à réussir le couple offre et demande de travail. Cette dynamique d'intervention le conduit à assurer sur le marché du travail domestique un « service après-vente » qui va au-delà du simple suivi de la recrue dans l'exercice de son activité dans le ménage d'accueil, puisque l'intermédiaire s'intéresse également à la salarisation de la recrue domestique à travers la mise à place de relations profitables entre l'employeur de la « domestique » et lui, intermédiaire, d'une part, entre l'employeur et l'employée domestiques placée de l'autre, puis entre l'employée domestique placée et lui. Parlant des intermédiaires, Fretel et *al.*, (2026) écrivent :

« Il s'agit d'acteurs, privés ou publics, opérant sur différentes échelles géographiques et dont l'activité participe directement ou indirectement à rapprocher « l'offre » et la « demande » de travail, que ce soit en faisant de la mise en relation, du placement, du conseil en recrutement, de l'accompagnement, de l'orientation, de la formation, etc » (Fretel et *al.*, 2016, p.11).

Au Bénin, les intermédiaires du marché du travail domestique opèrent aussi bien dans le formel que l'informel et reçoivent de leurs clients des honoraires significatifs en guise de leur rémunération liée à leur travail d'intermédiation. Ainsi, les travailleurs domestiques doivent verser une somme équivalant à trois mois de salaire aux intermédiaires. Les ménages utilisateurs des travailleurs domestiques, quant à eux, doivent payer mensuellement un montant équivalant à 10% du salaire du travailleur domestique. Ces différents paiements aménagent constamment la rémunération du

salarié domestique qui est soumis à un assujettissement sans pareil dans l'exercice de son travail.

Ainsi, les intermédiaires entretiennent des relations profitables sur le marché du travail domestique au centre et au sud Bénin et le salarié domestique ploie sous une misère sans cesse grandissante. On assiste à une dépréciation du travail domestique où les conditions de l'offre d'emploi profitent surtout aux intermédiaires et aux utilisateurs dans un contexte socioéconomique caractérisé par une crise de travail généralisée et l'accès à l'emploi est parsemé d'innombrables impedimenta qu'endurent les demandeurs. « *De facto*, les relations professionnelles se trouvent légitimées par l'imposition des employeurs, astreints par la rentabilité, aux employés essorés par une souffrance et un malaise diffus où la reconnaissance dans et par le travail perd considérablement de son droit de cité » (Kouin, 2021, p. 84-85). La présente contribution restitue une enquête qui vise à questionner les interventions des intermédiaires sur le marché du travail domestique. Pour y parvenir, nous avons cherché à comprendre comment les intermédiaires parviennent à structurer l'appariement de l'offre et de la demande de travail domestique et les dynamiques qui émergent. Dit autrement, que font les intermédiaires dans le recrutement et l'employabilité du travailleur domestique ?

Une réponse efficace à cette interrogation fondamentale invite à s'intéresser aux préoccupations spécifiques ci-après : Comment le travailleur domestique est-il recruté ? quelles relations existe-t-il entre les intermédiaires, les demandeurs d'emploi à domicile et les employeurs domestiques ? Dans quelles conditions le travailleur à domicile exerce-t-il son emploi ?

De façon spécifique, il s'agit de décrire les intermédiaires sur le marché du travail domestique, de présenter leurs rôles et les conditions de travail des salariés de maison puis d'identifier les facteurs d'inertie qui plomberaient leur épanouissement dans leur travail.

2. Approche méthodologique de la recherche

De nature qualitative, la recherche a combiné les entretiens individuels directifs, l'observation *in situ* et de la recension des écrits qui ont permis de collecter les corpus analysés suivant l'approche interactionniste. Pendant trois semaines, nous avons effectué les entretiens exploratoires sur un échantillon boule de neige constitué d'intermédiaires, de nounous et d'employeurs de salariés domestiques des quartiers identifiés pour l'enquête. Cette exploration a permis de recueillir les premières informations sur l'intermédiation sur le marché du travail domestique et d'avoir une idée sur la réalité du terrain de la domesticité. L'enquête proprement dite s'est déroulée de mars à décembre 2024, soit neuf mois. Les quartiers urbains et péri-urbains des villes méridionales du Bénin à savoir Cotonou, Ouidah et Abomey-Calavi constituent le champ d'investigation. Sur la base de la technique du choix raisonné, nous avons sélectionné et interrogé quatre-vingt-dix (90) enquêtés répartis sur quatre échantillons. Le premier échantillon est constitué de vingt-cinq (25) intermédiaires qui opèrent aussi bien dans l'informel que

dans le formel. Il y en a même qui se sont constitués en professionnels d'intermédiation pour les questions de domesticités et l'immobilier. Le deuxième échantillon comprend quinze (15) femmes employeuses de nounous et de *vidomègon* et de dix (10) hommes employeurs gardien, de cuisiniers, de chauffeur et de jardinier de maison. D'une taille de trente (30) enquêtés, le troisième échantillon est constitué des travailleuses et travailleurs domestiques à savoir des femmes de ménage, des nounous, jardiniers, femmes de ménage et des cuisiniers et de gardiens de domicile. Nous avons également interrogé dix (10) acteurs stratégiques intervenant dans le travail domestiques des enfants, la maltraitance en situation de travail. Il s'agit des autorités politico-administratives (directeurs départementaux du travail et de la main d'œuvre, chefs de service de la direction générale du travail, responsables du ministère de la famille et des affaires sociales) des responsables des organisations de la société civile (responsables syndicaux, responsables d'ONG). Nous avons collecté les données à partir de récits de vie sur le vécu de l'intermédiation sur le marché du travail domestique décrit par les acteurs eux-mêmes. Pour la sélection des enquêtés, nous avons défini des critères tels que la connaissance du marché de l'emploi domestique, l'exercice du travail des intermédiaires ou de mise en relation, l'exercice du travail domestique dans le champ d'investigation, l'ancienneté dans l'intermédiation, la situation matrimoniale des travailleurs et travailleuses de maison, etc. Les données collectées portent, entre autres, sur les fonctions des intermédiaires du marché du travail à domicile, les formes d'intermédiation, les mécanisme d'appariement de l'offre et de la demande du travail domestique, le recrutement des employés et travailleuses de maison, le contenu du travail domestique, le périmètre des tâches concernées par le travail domestique, les conditions de travail des salariés domestiques, la rémunération des travailleurs domestiques, le climat de travail, les relations professionnelles existantes (relations entre intermédiaires et travailleurs domestiques, relations entre intermédiaires et employeurs domestiques, relations entre employés et employeurs domestiques) relations entre travailleurs domestiques et la société, les dynamiques sociales qui soutiennent l'exercice du travail domestique. La démarche méthodologique a permis la mise en perspective du rapport entre l'intermédiation et l'exercice du travail domestique. La transcription des données a été faite grâce aux logiciels Happy Scribe et Trint.3,9(17).

3. Présentation et analyse des résultats

Les résultats sont présentés et analysés concomitamment suivant des axes au regard des objectifs de la recherche associés aux dynamiques et aux logiques d'action qui structurent les modèles d'intermédiation et l'appariement du marché du travail domestique. Dans les analyses, nous avons montré comment les notions d'intermédiation et d'appariement évoluent en fonction des logiques et des enjeux, comment les relations mises en place engendrent des déviations qui débouchent sur la précarisation de l'emploi à domicile et l'exploitation des travailleurs domestiques.

3.1 L'intermédiation dans le travail domestique

Les intermédiaires sont les acteurs de référence qui interviennent sur le marché du travail et entretiennent des relations avec les demandeurs d'emploi et les employeurs pourvoyeurs de travail.

D'abord, il convient de souligner que le mot « « intermédiation » est un anglicisme, le mot anglais étant lui-même dérivé du latin « *intermedius* » (« qui est entre deux, qui tient le milieu »), voulant désigner la présence et le rôle d'un intermédiaire dans le cadre d'une transaction à caractère économique, financier ou commercial » (fr.wikipedia.org/wiki/Intermédiation). Thiøye, (2019, p.5) fait noter que :

« Dérivée du latin « *intermedius* » signifiant « qui est au milieu » et plus large que « la représentation » ou, *a fortiori*, « le mandat », « l'intermédiation » intéresse fonctionnellement – depuis longtemps et de plus en plus – la plupart des disciplines [...] même si, envisagée d'un point de vue strictement conceptuel et notionnel, l'institution serait encore très floue, voire élastique ».

Par la suite, l'intermédiation, dans son développement, prend corps dans les interventions au sein des groupes sociaux et étend son champ vers l'action collective en servant de l'animation comme outil méthodologique pour faciliter la coopération entre acteurs et le développement de leur pouvoir d'agir ainsi que leur participation à la conception d'une vision collective, des initiatives susceptibles d'opérer un changement social. Les travaux récents relatifs aux intermédiaires du marché du travail ont insisté sur la grande diversité des types d'acteurs, du type d'intermédiation produit, de leur modèle économique, de leur forme d'ancrage territorial, et des relations entretenues avec d'autres intermédiaires (Fretel *et al.*, 2016, Sarfati, 2022, p.117).

Au cours de la recherche, les enquêtés, à travers leurs récits, ont montré que les personnes qui servent d'intermédiaires sont désignées par les substantifs « démarcheurs », « courtiers » puisqu'ils font de « démarchage » ou de « courtage ». Ils interagissent aussi bien avec les travailleurs domestiques qu'avec les familles employeuses de la main d'œuvre domiciliaire suivant des logiques d'actions en fonction des enjeux. De la sorte, l'analyse du matériau collecté révèle que l'intermédiation peut se présenter sous trois principales configurations, puisque « ces acteurs ne constituent ni un espace aux frontières bien établies, ni un ensemble homogène et organisé » (Fretel *et al.*, *op. cit.*, p.11). « Les intermédiaires du marché du travail ne relèvent pas tous d'un seul modèle : des hybridations sont possibles et même fréquentes » (Fondeur et Tuchsirer, 2005, p.7).

D'un autre côté, du fait qu'il est la thématique centrale de la contribution, il est utile de faire un clin d'œil sur la signification du travail domestique. En effet, le groupe nominal « travail domestique » est souvent utilisé pour désigner les tâches qui s'exécutent habituellement par la femme du ménage avec ou sans rémunération. Ce sont les tâches de la cuisine, du lavage des habits, de la linge, du repassage, du nettoyage, de l'entretien, de la garde des enfants des soins à la personne, des courses, du jardinage,

etc. Plusieurs travaux scientifiques ont documenté le travail domestique surtout depuis *Domestic labor debate* des années 70 théorisé par Lise Vogel, 2023. Verger, (2005, p.23) souligne que la « production domestique comprend tout le travail à domicile (travail domestique) qui pourrait être accompli par autrui : ménage, entretien du linge, couture, jardinage, bricolage, éducation des enfants, soins aux animaux domestiques, soins à des parents, malades, handicapés ou personnes âgées ». Le travail domestique est alors fondé sur l'absolu du ménage. Dans ce sens « le ménage est un jeu de pouvoir qui renvoie aux rapports de genre, à la définition et à la division du travail, bref à une véritable économie politique » (Devetter et Rousseau, 2011, p. 7).

Cela dit, avec les évolutions du monde du travail et conformément aux lois du marché du travail, l'exécution des tâches domestiques fait l'objet de la demande et de l'offre que les intermédiaires structurent à travers la mise en relation des acteurs marchands. Pour y parvenir, les intermédiaires, à travers différentes approches d'interventions, parviennent à construire les relations professionnelles en vue l'exécution du marché du travail domestique. Au regard des différentes formes d'interventions des intermédiaires, nous avons pu identifier trois modèles d'intermédiation que nous restituons ci-dessous.

3.1.1 L'intermédiation primaire

Elle se configure à travers, d'une part les relations entre le demandeur de travail à domicile et le cercle de famille ou d'amis, et d'autre part les relations entre les ménages avides de services domestiques et les parents, les amis ou les proches. Avec le chômage massif et son lot d'incertitudes (Castel, 2009) induit par la crise endémique de l'emploi, les femmes et les hommes, généralement peu qualifiés ou sans qualification ou n'ayant appris aucun métier pour exercer et lassés de vivre en pique-assiettes, demandent à leurs parents, amis ou proches de leur chercher de « boulot ». De plus, l'exercice d'activité socio-professionnelle par la femme dans une administration publique ou privée au profit du développement socio-économique intégral et de l'autonomisation féminine, crée un vide dans l'exécution des tâches ménagères et entraîne une forte demande de main d'œuvre domestique dans les ménages. Partant, les ménages constitués de conjoints professionnellement chargés expriment le besoin en employés de maison auprès des amis, des parents ou des voisins. C'est de là que naît sur le marché du travail l'intermédiation primaire. À cet effet, l'intermédiaire est invité à activer ses réseaux de relations pour aider, d'une part sa sœur, sa cousine, sa nièce, sa voisine ou son ami l'ayant sollicité pour lui trouver un job domestique et d'autre part la tante, l'oncle, la voisine à embaucher de nounou, de cuisinier, de lessiveuse ou de la gouvernante de maison. L'offre et la demande des services domestiques s'opèrent alors au travers des relations de proximité qui ne tiennent pas souvent rigueur, à proprement parler, de l'appariement du travail compris comme « la mise en relation adéquate entre l'offre et la demande de travail, c'est-à-dire entre un travailleur et un emploi. [...]. Un bon *match* évoque aussi bien une bonne adéquation entre un salarié et son poste qu'un couple bien assorti » (Roulet, 2018, p. 5-6). On note une flexibilité dans l'appariement du travail domestique et

l'occupant(e) avec l'intermédiation primaire. Cela est liée au fait que l'employé de maison est recruté sur la base de relation de proximité et, de ce fait, il « va apprendre l'exercice du travail sur-le-tas » selon les propos d'un démarcheur interrogé à cet effet. Partant, dans cet ancrage de relations sociales, l'intermédiaire primaire peut être le frère, la sœur, l'oncle, la tante, le voisin, l'ami, le beau-frère ou la belle-sœur qui aide un proche dans la demande ou l'offre d'emploi. Une enquêtée déclare :

« J'ai demandé à ma tante de me chercher un boulot, qu'importe le genre, pourvu que je quitte la maison pour aller travailler et gagner de l'argent. Car, je suis fatiguée de continuer à quémander de l'argent, à vivre aux dépens des parents et des amis. Ma tante a relayé ma demande auprès de son mari qui s'est adressé à un couple ami à lui. Le couple a accepté que je vienne travailler dans le ménage pour soulager la femme qui est employée dans une banque. C'est comme ça que j'ai été recrutée pour travailler ici. Je fais le ménage, la lessive, le repassage des habits. Je veille aussi sur les enfants. Je suis dans ma deuxième année. » (Propos recueillis le 15 mai 2024 auprès de dame Assogba A. T. Dassoua, âgée de 33 ans).

Ces propos illustrent bien comment les parents, les amis ou les relations sociales intermédiaires pour l'offre d'emploi afin d'aider un parent, un ami ou un proche qui est à la recherche immédiate d'emploi afin d'en obtenir un. De ce fait, l'intermédiation de proximité émerge dans le cercle de proches (parents, amis, voisins, beau-parent, etc). Cet ancrage de l'intermédiation procède de la proximité des relations sociales sur un territoire restreint. N'étant pas des professionnels avérés, les personnes qui intermédiaient ici agissent suivant une logique sociale telle que la solidarité, l'entraide et non selon une rationalité économique qui centre rigoureusement la demande et l'offre d'emploi sur l'appariement du marché du travail et qui privilégie les analyses macroéconomiques qui peinent à intégrer les contraintes de proximité spatiale (Bouba-Olga, et Bourdu, 2009, p. 2). De la sorte, l'intermédiaire primaire protège et soutient la solidarité agissante, le vivre-ensemble dans ses interrelations entre les demandeurs d'emploi et les employeurs. Dans l'un de ses travaux, Jean-Luc Deshayes, (2013) montre que l'intervention d'intermédiaires se fait certes au service de l'emploi, et ne tient pas très souvent compte de la qualification des salariés que l'on forme sur le tas. Au départ, la pratique de *vidomègon* s'inscrit dans la logique de consolidation du lien social puisque la jeune fille qui est placée et qui fait les travaux domestiques pour la famille d'accueil pourrait se marier à un parent proche de celle qui l'a embauchée afin de pérenniser le lien entre sa famille et celle de sa patronne. « L'origine de la pratique de *vidomègon* doit être mise en relation avec l'institution du mariage et, plus généralement, avec les pratiques de solidarité familiale » (Lallemand, [1988], 1993 cité par Morganti, *op. cit.*, p.79). Pour ce faire, la domestique doit être traitée au même titre que les enfants biologiques de la famille d'accueil qui va contribuer à son éducation et lui assurer un meilleur avenir. « Tout confiage devrait être réalisé dans le seul intérêt de l'enfant, qui devrait être placé de préférence auprès d'un membre de la parenté ayant un statut socioprofessionnel plus élevé » (Goody, 1999,

p.382-384 cité par Morganti, *op. cit.*, p.80). L'intermédiation primaire revêt un caractère circonstanciel et participe au raffermissement du lien social, contribue au développement de l'économie domestique. Un intermédiaire primaire nous a confié ce qui suit :

« Un jour, j'ai rendu visite à mon oncle qui est un veuf. Dans nos échanges, il m'a dit qu'il a besoin d'engager d'un jeune homme qui puisse l'aider dans la maison, quelqu'un sait faire la cuisine pour lui préparer à manger et assurer aussi l'entretien de sa maison. Il a précisé qu'il ne veut pas embaucher une femme dans sa maison. Celui qu'il veut engager va également l'aider dans ses courses, laver ses habits et dormir dans la maison. Sa déclaration m'a tellement touché. Nous avons tous deux regretté la disparition de sa femme. Je lui ai dit de me donner le temps de faire la recherche et de lui revenir sous peu. Du retour à la maison, j'ai soumis le problème à ma femme qui m'a promis en parler à ses amies. Moi aussi, j'en ai parlé à mes amis. Dans mes recherches, j'ai fait appel à un jeune homme qui fut un ami d'enfance à mon petit frère. J'ai fait la proposition de cet emploi domestique à ce jeune homme qui n'a pas eu la chance de finir les études secondaires et surtout parce qu'il connaît bien l'oncle en question. Il a accepté la proposition et je l'ai amené chez mon oncle qui l'a embauché. Actuellement, il travaille comme employé de maison pour mon oncle » (Propos recueillis le 25 mai 2024 auprès de Donadjé K. H. P. âgé de 32 ans).

Ces propos expliquent combien l'intermédiation de proximité concilie le rapprochement des liens familiaux, amicaux et l'appariement du travail. Il consolide le vivre-ensemble et tente de satisfaire les critères de recrutement de l'employé domestique. L'approche proximiste de l'intermédiation du marché du travail se concentre sur les processus sociaux qui émergent à l'occasion de l'offre et la demande d'emploi avec la prise en considération de l'espace. Elle met en exergue les dynamiques sociales qui se produisent dans la sphère de la médiation et l'intermédiation sur le marché du travail domestique où la flexibilité se négocie dans l'appariement de l'emploi mis en jeu. « Les travaux ayant intégré la dimension spatiale de l'appariement se sont concentrés sur les effets de la proximité spatiale, qui réduisent les coûts de transaction » (Bouba-Olga, et Bourdu, *op. cit.*, p. 2). Ainsi, la vocation de l'intermédiation primaire est le « SOCIAL ». Pour Bessy et Larquier (2010, p. 229), ils interviennent pour « le bon fonctionnement du marché du travail dans une perspective d'*optimum* social ».

3.1.2 Intermédiation secondaire

À ce niveau de la réflexion, soulignons que lorsque nous employons le verbe “intermédier” dans le contexte du marché du travail, nous évoquons la mise en relation de l'offre et de la demande de travail. Seulement, il est nécessaire de comprendre que derrière cette définition simple et intuitive, se profilent en réalité des situations très variées formant au final un ensemble assez hétérogène (Fondeur et Tuchszirer, *op. cit.*, p. 6). Cette hétérogénéité combine le dynamisme, le savoir, le savoir-faire, le savoir-être de

l'intermédiaire ou du démarcheur qui met tout en œuvre pour satisfaire ses clients. Ce type d'intermédiation entre l'offre et la demande de travail s'inscrit dans une perspective d'une activité qui s'apprend en cours d'exercice. Contrairement à l'intermédiaire primaire, l'intermédiaire secondaire ne travaille pas de façon circonstancielle, car il s'attache à son activité, cherche à mieux comprendre les besoins de ses clients que sont les demandeurs d'emploi et les offreurs de travail domestique. Il échange avec eux, se met à leur service. Ce faisant, l'intermédiaire de type secondaire joue avec la distance du marché du travail. Il n'attend pas toujours que les demandeurs et les offreurs viennent vers lui pour exprimer leurs besoins, il va faire lui-même la prospection en allant vers ses clients, surtout les ménages employeurs de travailleurs domestiques pour leur demander s'ils ont besoin d'engager des employés domestiques. Il utilise diverses méthodes de prospection : visites de maison, phoning, participation à des rencontres sur l'emploi, l'internet, les réseaux sociaux, etc. L'intermédiaire secondaire est ambulant, très souvent, il n'a pas de bureau et travaille en réseau avec son téléphone qui est son principal matériel de travail. Il se déplace à longueur de journée, soit pour visiter le domicile d'une employeuse en instance d'embaucher de travailleuse domestique, soit pour aller négocier les contrats de travail pour des demandeurs d'emplois en situation particulière, soit pour prospection en passant de maison en maison et demander s'il y a expression de besoin en main d'œuvre domestique. De la sorte, l'intermédiaire secondaire « a pour mission d'activer le marché et d'en réguler les flux » (Meyer, 1998, p. 346). Sa méthode de travail montre bien qu'il ne met pas simplement en relation la demande et l'offre d'emploi, il peut également agir sur les termes de l'échange sur le marché du travail. Il n'est pas entièrement neutre dans ses interventions de mise en relation de l'offre et de la demande du travail. Il « oriente les offres et les demandes les unes vers les autres suivant les objectifs de productivité de l'appariement (trouver la relation d'emploi la plus efficace) et/ou de discrimination positive » (Fondeur et Tuchsirer, *op. cit.*, p.6-7). Interrogé lors de l'enquête, un intermédiaire de type secondaire déclare :

« Dans l'exercice de mon activité d'intermédiaire, je mets en relation mes clients c'est-à-dire que j'essaie de mettre en contact ceux qui cherchent de boulot à domicile et les femmes et les hommes qui veulent embaucher des employés domestiques. Je me sacrifie dans cette activité d'intermédiation. Je reçois des gens qui me demandent de les aider à trouver un job ne serait-ce que dans les maisons. De même, certaines femmes fonctionnaires ou commerçantes m'appellent au téléphone pour m'exprimer des besoins en services domestiques. Parfois, moi-même, je vais dans les maisons pour demander aux locataires s'ils ont besoin de services domestiques. Je m'essaie à aligner l'offre sur la demande, à respecter les conditions que certaines employeuses exigent pour embaucher de ménagères. Des fois, je négocie avec elles au regard de certains facteurs. J'arrive à satisfaire mes clients quand même. Je ne prends pas les mêmes honoraires chez tous mes clients. Ma rémunération varie en fonction des gens. Je collabore avec des structures de gardiennage si je rencontre des propriétaires de maison qui veulent embaucher de

gardiens pour assurer la sécurité de leurs maisons » (Propos de Monsieur Akogbato Q. F. Doï, âgé de 33 ans environs, enregistrés le 20 août 2024).

De l'analyse de ce verbatim, il ressort que l'intermédiation dans son modèle secondaire, apparaît comme une activité qui structure les relations du marché du travail. Si l'appariement est une exigence de l'offre d'emploi domestique que doit respecter l'intermédiaire, le social fait également objet de son attention. Il fait de négociation et de conciliation auprès de ses clients. Dans le recrutement, il privilégie les demandeurs les plus vulnérables, les plus en difficultés, en cela, il fait preuve d'équité et d'humanisme. Avec son savoir et savoir-faire, il fait des « arrangements sur les droits et les obligations de ses clients dans la relation salariale dans l'emploi intermédiaire » (Sarfati et Schütz, 2022, p. 189). De statut d'intermédiaire, il peut facilement basculer en médiateur et en intermédiaiteur pour régler des différends. Il est à mentionner que les intermédiaires secondaires et primaires exercent dans l'informel. La différence est que les intermédiaires secondaires exercent l'intermédiation comme une activité rémunérée contrairement à l'intermédiation de proximité qui est spontanée, circonstancielle et sporadique. Même si l'intermédiation de proximité et l'intermédiation secondaire interviennent pour la mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi, il est à relever néanmoins une différence de logiques d'action. Dans l'intermédiation de proximité, les logiques sont plus orientées vers le social que l'économique tandis que les logiques de l'intermédiation secondaires sont plus dirigées vers l'économique que le social. « Bien entendu, les cohérences ne sont jamais absolues et l'on observe des « compromis » parmi ces différents modes (Meyer, *op. cit.*, p.345) d'intervention, qui incluent, chacune à sa manière, aussi bien le vivre-ensemble, l'intégration sociale des membres de la collectivité que les logiques financières et économiques des acteurs.

Par ailleurs, les intermédiaires secondaires évoluent vers la formalisation et la professionnalisation pour exercer dans la légalité et le professionnalisme. L'intermédiation secondaire élargit son champ d'activité vers d'autres secteurs tels que l'immobilier (la location des chambres, des biens meubles et immeubles), la location de véhicules. On retient que l'intermédiation a un sens, une fonction ou une mission. Ils animent le marché du travail, apportent leurs services aux demandeurs et aux employeurs d'emploi domestique, apportent généralement la satisfaction à leurs clients. De plus, son activité contribue au renforcement de l'intégration sociale.

3.1.3 Intermédiation institutionnelle

Selon le matériau collecté, l'intermédiation institutionnelle désigne, dans le cadre de la présente recherche, l'ensemble des interventions que font les institutions privées et publiques sur le marché du travail domestique. Ces institutions ont une existence légale et exercent de façon formelle et professionnelle les activités de mise en relation des demandeurs et des pourvoyeurs d'emplois domestiques. Ce sont des intermédiaires qui exercent, entre autres, des activités de placement. Bessy et Larquier (2010, p. 227-228) les considèrent comme des intermédiaires de placement constitués par « l'ensemble des

organisations extérieures à l'entreprise dont la (ou une) fonction attendue est une activité de placement, d'appariement entre des travailleurs et des emplois, en présélectionnant ou non des candidats ». L'intermédiation institutionnelle est formée de bureaux de placement privés (les cabinets d'études, les entreprises de recrutement et de formation, les sociétés anonymes de gardiennage et/ou d'embauche, les sociétés d'entretien domestique, etc) et les structures publiques (Agence Nationale Pour l'Emploi, les guichets uniques de protection sociale, centres de formation et d'insertion professionnelle, etc).

Mentionnons d'abord que selon le Code du travail, le placement désigne « la fourniture, à titre habituel, des services destinés à rapprocher offres et demandes d'emploi ». Ainsi, les bureaux privés de placement reçoivent les demandeurs d'emploi domestique, les enregistrent. Ensuite, ils vont intervenir auprès des ménages et des pourvoyeurs d'emplois domestiques en vue de l'embauchage. Ils reçoivent également les offreurs de boulot domestiques et essaient d'apparier les boulot disponibles aux différents profils des demandeurs d'emploi. Au regard des informations recueillies, l'intermédiation institutionnelle requiert des connaissances du marché du travail, une maîtrise des flux transactionnels pour la satisfaction des demandeurs et des offreurs. En fonction de leur caractère formel et professionnel, l'intermédiation institutionnelle construit de véritables interactions entre les demandeurs d'emploi et les ménages utilisateurs de main d'œuvre domestiques. Partant, les intermédiaires institutionnels apparaissent professionnellement plus crédibles et compétentes. L'analyse tendancielle des interventions des intermédiaires institutionnels pour la recherche et l'offre du travail domestique montre bien l'importance de ces acteurs dans l'économie familiale en ce sens qu'elle assure l'amélioration des conditions de l'équilibre familial, l'épanouissement individuel en favorisant le bien-être social, en protégeant les intérêts des acteurs dans leur vie quotidienne. De la sorte, les intermédiaires institutionnels jouent également le rôle des conseillers en orientation de l'économie sociale et familiale et contribuent activement à renforcer le lien social et participent à l'insertion des personnes et des familles accueillies (Oustalniol Jacqueline et Savignac Blandine, 1997). Qui plus est, les bureaux de placement interviennent aussi dans la salarisation des demandeurs d'emploi placés dans les ménages. De la sorte, les intermédiaires institutionnels privés recrutent, suivent et payent la main d'œuvre domestique en situation de travail dans les ménages suivant les contrats de prestation de services établi avec les utilisateurs des employés de maison. Cela montre que « l'intermédiaire est plus efficace en termes de recherche sur le marché et permet d'accélérer le taux de rencontre et d'appariement » (Rubinstein et Wolinsky [1987]) cité par Bessy et Larquier (2010, p. 232). De ce fait, les ménages utilisateurs de la main d'œuvre domestique versent des allocations de prestation de services domestiques aux intermédiaires institutionnels qui se chargent de payer le salaire des employés de maison. Il s'établit ainsi une espèce de contrat de sous-traitance entre l'intermédiaire institutionnel et l'utilisateur des travailleurs domestiques. On assiste à une forme d'exploitation de la main d'œuvre domestique.

Au cours des entretiens, les intermédiaires institutionnels privés ont souligné qu'ils recrutent et placent également des employés domestiques, des jardiniers, des lessiveuses, des agents d'entretiens, des gardiens non seulement au profit des ménages mais également pour les banques, des cliniques, des institutions de microfinances, des entreprises privées et publiques qui leur versent les frais de prestation de services. En retour, ils paient le salaire des travailleurs domestiques ou en service dans les structures utilisatrices. Selon le matériau collecté, ces structures privées d'intermédiation ont placé près de 3500 travailleurs dans les ménages et les autres structures utilisatrice de main d'œuvre domestique entre 2021 et 2022, soit un taux de réduction du chômage de près de 08% (INSAD, 2024).

En ce qui concerne les structures publique, l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) détient une part importante dans l'intermédiation entre la demande et l'offre du travail et le placement des demandeurs d'emploi. Elle n'intervient pas à proprement parler dans l'intermédiation du travail domestique. Elle est en relation du travail avec les entreprises privées et les structures publique et parapubliques.

3.2 De l'appariement de l'emploi intermédiaire à la traite des travailleurs domestiques

Bien que considéré pendant longtemps comme invisible et peu valorisant, le travail domestique est inévitable pour le bien-être et pour la survie de chacun et de tous. Le travail domestique occupe une place non négligeable dans la société. Seulement, l'effectivité du travail domestique donne lieu à des actions et interactions entre différents acteurs du marché du travail à domicile aux logiques divergentes. Comment apparier les exigences de l'offre du travail domestique et la demande ? Quel est le contenu du travail exercé par le salarié domestique ?

Dans quelles conditions les employés à domicile exercent-ils le travail dans un contexte où l'intermédiaire est au cœur des relations entre employeur et salarié ? Cette partie de la contribution essaie d'approfondir ces préoccupations abordées précédemment.

Commençons d'abord à spécifier le sens du travail domestique. Habituellement, le travail domestique regroupe l'ensemble des tâches à l'intérieur de la maison et nécessaires à l'entretien du ménage et de ses membres que la femme effectue généralement sans rémunération. Il prend en compte les travaux ménagers tels que la vaisselle, la cuisine, le nettoyage des meubles, l'entretien des enfants, la lessive. Il est qualifié de non rémunéré lorsqu'il est effectué dans la sphère familiale et de rémunéré, quand il est accompli au sein d'un autre ménage moyennant un salaire selon D. Affodjou (2019). Partant, le travail domestique est au cœur de la vie de l'homme, de la femme et de la famille. Ainsi, le recrutement de travailleurs domestiques est aujourd'hui une obligation et s'impose à tous les ménages partout dans le monde. Le maintien de la veille citoyenne des Organisations de la Société Civile, des médias, de diverses associations syndicales et autres autour de l'interdiction du travail des enfants dans le monde, crée une rareté de la fille domestique, de *vidomêgon*. La demande devient alors plus forte que l'offre et trouver une fille domestique est un parcours de combattant. Des chaînes

d'acteurs de placement de filles bonnes auprès des ménages, vont donc se développer et servir d'intermédiaire entre ces filles à la recherche du travail domestique, et des familles qui sont dans le besoin d'employées domestiques. Avec les évolutions du monde du travail et le progrès technologique, le recrutement des employés domestique s'effectue aujourd'hui par le biais d'un intermédiaire qui peut-être un parent proche ou non, mais qui n'est généralement pas un professionnel du placement. Mais, il est à noter que le mode de recrutement et les modalités d'emploi varient d'un espace à l'autre, d'un ménage à l'autre en fonction des facteurs socioéconomiques. Dans les pays développés où le revenu des ménages est élevé, comme la France, l'Italie, la Suisse, le recrutement des travailleurs domestiques se fait par catégorisation en fonction du contenu du travail, de l'appariement de l'emploi et du profil du travailleur, gage d'un bon rendement (Delphy, 1998 ; Verger, 2005 ; Devetter et Rousseau, 2011 ; Ibos, 2012, Benelli, 2020). Par le biais des intermédiaires, les ménages se font recruter par exemple le boy, la baby-sitter, le jardinier, le cuisinier, le chauffeur, le blanchisseur etc. Le contenu du travail de chacune de ces catégories d'employés domestiques est bien déterminé dans la famille où ils sont recrutés. Même si on peut noter une certaine similitude, dans les villes méridionales du Bénin où s'est déroulée notre recherche, le recrutement des travailleurs domestiques varient selon les facteurs socio-économiques. Lorsqu'une femme au foyer recrute par exemple une nounou, celle-ci est doit veiller sur l'enfant ou les personnes vulnérables dans le ménage, faire des courses, laver les habits, faire la vaisselle, cuisine, etc. Dans ces conditions, la travailleuse domestique subit toutes forme de presse au travail, elle se fait commander l'exécution de toutes les tâches domestiques sans limite. Le contenu du travail de l'employé domestique est imprécis et élastique dans le milieu de notre enquête. Le recrutement se fait généralement par le biais d'un intermédiaire.

3.2.1 Comment réussir la compatibilité entre les offres et les demandes de services à domicile ?

Telle est la question sur laquelle repose l'appariement sur le marché du travail domestiques.

Généralement, on considère l'appariement comme la capacité du marché du travail à faire coïncider les besoins en main d'œuvre des organisations productives y compris de l'économie sociale et solidaire (c'est-à-dire des entreprises, des administrations publiques, des associations) avec la diversité de l'offre de travail des travailleurs.

En effet, lorsqu'un chef de ménage fait appel au service d'un intermédiation pour l'embauchage d'une employée domestique, il énumère les conditions du travail et les critères relatifs à l'emploi et auxquels doit répondre la candidate au recrutement. À partir de ce moment, l'intermédiaire doit identifier parmi les candidats(es) celui ou celle qui répond favorablement aux critères afin de réussir à appairer l'emploi et la future employée domestique quitte à satisfaire l'offreur d'emploi. « C'est la nature des relations que les intermédiaires entretiennent avec les entreprises qui peut être déterminante dans l'efficacité des activités de placement et dans la qualité des appariements » (Bessy et

Larquier, 20101, p.229). De la sorte, dans le cadre du travail domestique intermédiaire, le recrutement du travailleur revient aux intermédiaires qui s'investissent pour satisfaire les exigences de l'offre de services domestiques. Pour y parvenir, l'intermédiaire fait subir aux candidats des tests pour sélectionner le meilleur ou la meilleure des postulants. Au cas où les compétences exigées ne sont pas disponibles, les intermédiaires initient des formations à l'intention des candidats afin de leur donner les compétences demandées par les employeurs. Le travail de suivi des employés domestiques dans l'exercice de leur travail permet également l'appariement du travail. De plus, les intermédiaires avisés utilisent également la pratique de *turn over* pour favoriser l'appariement du travailleur et l'emploi au grand bonheur des employeurs et des employés. On peut donc retenir que les intermédiaires rencontrés dans les villes méridionales du Bénin mettent en œuvre quatre mécanismes d'appariement sur le marché du travail. En premier lieu, il y a le test de sélectionner pour recruter la candidate ayant les aptitudes et les compétences adéquates pour satisfaire les exigences de l'emploi. En second lieu, il y a la formation des candidats au recrutement en vue du développement de leurs compétences pour faire coïncider à l'emploi. À cela s'ajoutent le suivi et l'accompagnement des employés dans l'exercice de leur travail et enfin la pratique de la rotation des employés.

3.2.2 Mais comment l'appariement conduit-il à l'exploitation des employés domestiques ?

Au travers les mécanismes d'appariement du travail, naît une trilogie de relation professionnelle entre les acteurs : relation entre l'offreur du travail domestique et l'intermédiaire d'une part, relation entre l'intermédiaire et le demandeur d'emploi domestique d'autre part et enfin relation entre travailleur à domicile et l'employeur domestique. « Les femmes de ménage qui sont employées par Services Plus interviennent pour des particuliers clients de l'entreprise et sont donc prises dans une relation triangulaire d'emploi » (Peugny, 2021, p. 21) ou, dans une « forme de travail intermédiaire » (Schütz, 2014, p. 73) dont le développement débouche sur leur maltraitance. La majorité des travailleurs domestiques affirment les relations professionnelles concernant le travail intermédiaire profitent souvent aux intermédiaires et aux employeurs. « Les entreprises utilisatrices trouvent un moyen de sécuriser le contournement du droit du travail en ayant recours à l'expertise de ces intermédiaires » (Sarfati et Schütz, 2022, p.189).

Dans l'arrondissement d'Abomey Calavi par exemple, des filles provenant des localités rurales, déscolarisées ou non scolarisées, sans aucune qualification professionnelle, se font recruter dans des ménages pour le travail domestique, par des intermédiaires qui sont, soit des alliés de leurs familles, soit des proches des familles d'accueil, et qui leur promettent de bienveillants rapports entre elles et leurs employeurs. Contre toute attente, aucune rémunération n'est proposée dans de telles conditions. Car, la domestique nouvellement ramenée du village bénéficierait déjà de la générosité et de l'hospitalité de ses « sauveurs ». Celles parmi les domestiques qui parviennent à obtenir une rémunération arrivent rarement à connaître les termes de l'échange (contenu du travail, salaire, durée du contrat, etc). Tout semble se décider entre les courtiers

communément appelés "démarcheurs" et les familles d'accueil. Cette situation constraint les divers acteurs à des compromis visant à échapper aux sanctions légales et surtout les épisodes conflictuels. Dans ces conditions, les interactions entre familles d'accueil et "démarcheurs" sont des rapports assez complexes qui nécessitent confiance et qui s'avèrent indispensables en cas de situations de conflits, de maladie. Ainsi, les conditions de travail des employées de maison sont précaires avec une rémunération dérisoire et irrégulière, parfois sans rémunération, sans soins, sans repos, sans protection sociale. Elles sont mal nourries, mal habillées, mal logées chez leurs employeurs ou utilisatrices. Depuis bientôt trois mois, je n'ai pas encore perçu mon salaire. Le cabinet, qui m'a mis chez celle à qui je travaille, me dit que mon utilisatrice n'a pas encore versé mon argent pour qu'il me paie. Je vais voir ma cheffe qui me gronde dessus. Je ne sais comment faire. Je ne mange pas, je souffre, j'ai des besoins que je n'arrive pas à satisfaire. Mes enfants sont malades. (Propos recueillis le 15 octobre 2024 auprès de madame Djogbédé R. Z. Cossibavi, âgée d'environ 35 ans).

Ce verbatim décrit la précarité dans laquelle travaillent certaines employées de maison. Elles sont victimes de « l'exploitation de l'homme par l'homme » et végètent dans la misère. Dès lors, le droit des travailleurs et travailleuse domestiques sont bafoués et ils évoluent dans une précarité inquiétante au lendemain incertain. On assiste à une exploitation de type nouveau d'employés au vingt et unième siècle. Cette situation de traite de travailleurs domestique n'est pas uniquement identifiable au Bénin. « Notre situation est celle de « l'esclavage moderne », proclament pour leur part les salariés de l'entreprise TSI, en charge du nettoyage des trains au départ de la gare d'Austerlitz à Paris, lors de leur mouvement de grève au printemps 2007 » (Denis, 2009, p.106). Cette traite d'homme au troisième millénaire infirme la célèbre pensée de Voltaire (1759, p.1) qui stipule que « le travail éloigne de nous trois grands maux le vice, l'ennui et le besoin ». Des employés travaillent pour finalement vivre dans le besoin. Sans salaire, des domestiques travaillent pour des femmes de ménage, des veufs, des gardiens gardent et surveillent les maisons, les babys sitters gardent des enfants dans des conditions précaires. On retient que le travail domestique reste, « sur le plan social, un secteur qui apparaît presque comme caricatural tant il cumule les différentes formes de précarité (d'emploi, de travail, etc.), de discrimination (ethnique, de genre, etc.) et de pauvreté » (Denis, *op. cit.*, p.106). Dans d'autres cas, après avoir reçu les allocations destinées aux employés placés dans les ménages, les intermédiaires se refusent de payer le salaire de ces pauvres travailleurs domestiques qui croupissent dans une misère grandiose. Cette situation offre un climat d'insécurité aux travailleurs pères de famille ou aux mères de familles monoparentales. On pourrait même évoquer un esclavage de type moderne malgré la ratification des conventions de l'Organisation Internationale du Travail par le Bénin. Il se pose le problème d'exploitation de travailleurs domestiques en milieu urbain et périurbain malgré les dispositifs juridiques mis en place et ceci sans une intervention syndicale. « Dans le secteur du ménage au domicile des particuliers, secteur dans lequel les salariées connaissent une forme particulièrement d'isolement professionnel puisqu'elles travaillent objectivement seules toute la journée, les employées connaissent

des difficultés au sujet l'action syndicale » (Peugny, 2021, p.2). Qui plus est, les salariées domestiques sont situées « à la marge du salariat » bien évidemment en raison du caractère nettement dégradé de leurs conditions d'emploi. « Le service à la personne » est, en fait, fondée sur « un modèle de société productiviste, inégalitaire et rétrograde » (Devetter et Rousseau, *op. cit.*, p.33). Il importe de revoir les relations qui émergent sur le marché du travail domestique et de réactiver les outils juridiques afin de réguler les déviations.

4. Conclusion

Les crises économiques qui ont engendré la pauvreté déjà grandissante dans les zones rurales, et l'incapacité des familles à subvenir à leurs besoins, amènent les jeunes filles et jeunes dames villageoises à céder aux offres d'emplois domestique, proposées par des démarcheurs pour le compte de ces ménages en ville. Ainsi, on assiste à un flux migratoire des jeunes filles des localités rurales vers les villes et vers les centres périurbains. Dans les familles de classe moyenne, beaucoup de ménages n'ont pas les moyens financiers pour recruter un personnel de maison pour leur entretien. Ils ont recours à une catégorie de main d'œuvre moins coûteuse. Ainsi, naissent et se développent des réseaux de recrutement de filles domestiques qui servent d'intermédiaire entre ces employées et les foyers. Ces réseaux sont souvent constitués de « démarcheurs » ou de « femmes tutrices ». À ces démarcheurs s'ajoutent les intermédiaires institutionnels qui établissent la jonction de l'offre et de la demande de travail domestique. De la sorte, ces acteurs intermédiaires entre l'employeur et l'employé et jouent un rôle important sur le marché du travail. La présence des intermédiaires sur le marché réduit les coûts d'acquisition de l'information et d'un point de vue plus institutionnaliste, les coûts de transaction, de négociation et d'exécution des contrats. Les formes de travail intermédiaire se caractérisent par des relations impliquant le travailleur, l'employeur et un ou plusieurs tiers, dans des agencements qui remettent en cause « les schémas traditionnels appuyés sur une vision binaire (relation entre un offre et un demandeur) de la gestion de l'emploi » (Larré et Wauquier, 2002, p. 1299. De même, l'existence d'intermédiaires entre l'offre et la demande de travail permet d'améliorer leur reconnaissance réciproque sur le marché du travail.

Quelle que soit la dominante qui caractérise les activités des acteurs de l'emploi (formation, orientation, accompagnement, insertion), la nécessité d'approcher le marché du travail, de le prospecter, de collecter des offres d'emploi, d'accueillir des demandeurs d'emploi, des jeunes, des allocataires du RSA pour leur faire intégrer l'entreprise est une réalité de l'activité de travail de chacun d'entre eux. Le placement direct qui consiste à mettre en relation des employeurs et des demandeurs d'emploi s'est ainsi invité, selon une intensité certes variable selon le profil des publics accueillis par ces structures, dans tous les modèles d'intermédiation (Fretel et *al.*, *op. cit.*, p. 47).

Le débat actuel concernant l'efficacité des canaux de recrutement des employés domestiques qui sont victimes de l'exploitation en situation de travail. Les intermédiaires

formellement constitués et les cabinets de placement de main d'œuvre domestique ou les personnes qui en font office communément appelées « démarcheurs » violent souvent les lois du marché du travail et font vivre la misère aux employées de maison. On assiste alors à une exploitation de travailleurs domestiques qui vivent dans la précarité et une misère pitoyable. Les intermédiaires apparaissent comme des exploitants de travailleurs domestiques et s'enrichissent sur le dos des pauvres employés. Cette situation de traite interpelle les autorités compétentes doivent réguler le marché de travail domestique en décourageant cette pratique dégradante et aliénante.

Creative Commons License Statement

This research work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License. To view a copy of this license, visit <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>. To view the complete legal code, visit <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode.en>. Under the terms of this license, members of the community may copy, distribute, and transmit the article, provided that proper, prominent, and unambiguous attribution is given to the authors, and the material is not used for commercial purposes or modified in any way. Reuse is only allowed under the terms of the Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License.

Conflict of Interest Statement

The authors declare no conflicts of interest.

À propos de l'auteur

Titulaire d'un Master en Gestion des Ressources Humaines et d'un Doctorat unique en Sociologie-Anthropologie de développement, option sociologie des organisations, Kouin Barnabé Jaurès est Maître de Conférences des universités et enseignant-chercheur à l'université d'Abomey-Calavi. Il est responsable de recherche au Laboratoire d'Analyse et de Recherche Religions, Espaces et Développement (LARRED) de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales. Il a occupé des postes de responsabilités dans l'administration publique béninoise. Il est actuellement le chef du Département de Sociologie-Anthropologie de l'université d'Abomey-Calavi. Il s'est spécialisé en sociologie du travail et des organisations et ses travaux portent sur le travail, les activités humaines, les espaces de production, les métiers, les professions et les catégories socioprofessionnelles, le fonctionnement des organisations, l'administration publique béninoise, les politiques publiques, les évolutions du monde de travail, l'ethos des fonctionnaires de l'administration publique béninoise, la culture organisationnelle, la compliance, la domesticité, etc. La présente publication met en exergue la complexité du marché du travail domestique où l'intermédiation devient, à bien des égards, un instrument d'exploitation des travailleurs à domicile dont la majorité vit la pénibilité et la souffrance dans l'exercice du travail domestique. Ses liens vers les réseaux

académiques sont : <https://orcid.org/0009-0004-0502-2222> ;
<https://www.researchgate.net/profile/Jaures-Barnabe-Kouin>.

Holder of a Master's degree in Human Resource Management and a unique Doctorate in Sociology-Anthropology of Development, speciality sociology of organizations, Kouin Barnabé Jaurès is a Senior Lecturer and teacher - researcher at the University of Abomey-Calavi. He is responsible of research at the Laboratory for Analysis and Research on Religions, Spaces and Development (LARRED) in the Faculty of Humanities and Social Sciences. He held positions of responsibility in the Beninese public administration. He is currently the Head of the Department of Sociology-Anthropology at the University of Abomey-Calavi. He specialized in the sociology of work and organizations, and his publications cover work, human activities, production spaces, trades, professions and socio-professional categories, organizational functioning, the Beninese public administration, public policies, changes in the world of work, the ethos of Beninese public servants, organizational culture, compliance, domestic service, and more. This publication highlights the complexity of the domestic labor market where intermediation becomes, in many respects, an instrument of exploitation of home workers, the majority of whom experience hardship and suffering in the performance of domestic work. His links to academic networks are: <https://orcid.org/0009-0004-0502-2222> ;
<https://www.researchgate.net/profile/Jaures-Barnabe-Kouin>.

Références bibliographiques

- Affodjou, D., 2019, *Le droit béninois du travail. Guide pratique*. Cotonou, Imprimerie COPEF.
<https://library.fes.de/pdf-files/bueros/benin/22174.pdf>
- Avril C., 2009, « Une mobilisation collective dans l'aide à domicile à la lumière des pratiques et des relations de travail », *Politix*, 2009, Vol. 22, n° 86, p. 97-118,
<https://shs.cairn.info/revue-politix-2009-2-page-97?lang=fr>
- Benelli, N., 2020, « Travail domestique », dans Bonvin, J.-M., Hugentobler, V., Knöpfel, C., Maeder, P., et Tecklenburg, U., (dir.), *Dictionnaire de politique sociale suisse*, p. 543-545. Seismo. Retrieved from
https://www.seismoverlag.ch/site/assets/files/16358/oa_9782883517295.pdf
- Bessy, C., Eymard-Duverney, F., (dir.), *Les intermédiaires du marché du travail*, Paris, Presses universitaires de France.
<https://documentation.insp.gouv.fr/insp/doc/SYRACUSE/143504/les-intermediaires-du-marche-du-travail-sous-la-direction-de-christian-bessy-francois-eymard-duverney?lg=fr-FR>
- Bessy, C., (De) Larquier, G., 2010, Diversité et efficacité des intermédiaires du placement , Revue française d'économie, Vol. 25, n° 2, p.227-270. <https://shs.cairn.info/revue-francaise-d-economie-2010-2-page-227?lang=fr>

- Bouba-Olga, O., Bourdu, E., 2009, « La question de l'appariement sur les marchés locaux du travail : une analyse en termes de proximité. Sixièmes journées de la proximité » 2009, Poitiers, France.
[https://www.researchgate.net/publication/46478053 La question de l'appariement sur les marches locaux du travail une analyse en termes de proximite](https://www.researchgate.net/publication/46478053_La_question_de_l'appariement_sur_les_marches_locaux_du_travail_une_analyse_en_termes_de_proximite)
- Castel, R., 2009, *La montée des incertitudes. Travail, protections et statut de l'individu*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées ». <https://www.seuil.com/ouvrage/la-montee-des-incertitudes-robert-castel/9782020510424>
- Dejours C., 1983, « L'organisation du travail entre aliénation et identité », *Approches*, Tome, 39 : 19-31.
- Dejours C., 1996, « Centralité du travail et théorie de la sexualité », *Revue Adolescence*, tome 14, n°28, p. 9-29. <https://shs.cairn.info/observations-cliniques-en-psychopathologie-du-travail--9782130584353-page-73?lang=fr>
- Delphy, C., 1998, *L'Ennemi principal. Tome 1. Économie, politique du patriarcat*, Paris, Syllepse.
<https://books.google.es/books?id=PT4gAQAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=es>
- Delpierre A., 2021, « Travail domestique, les femmes en première ligne » dans Letourneux F. (dir.), 2021, *Travail. Les nouvelles fractures*, Paris, Sciences humaines, vol. 6, n°337, p.8.
<https://books.google.es/books?id=PT4gAQAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=es>
- Denis, J-M., 2009, « "Dans le nettoyage, on ne fait pas du syndicalisme comme chez Renault !" Implantation et stratégies syndicales dans le secteur du nettoyage industriel », *Politix*, Vol. 1, n°85, p. 105-126. <https://shs.cairn.info/revue-politix-2009-1-page-105?lang=fr>
- Deshayes, J-L., 2013, « l'employeur territorial, une notion utile pour comprendre la (dé)structuration de l'emploi », *Travail et emploi*, Vol.4, n°136, p.69-80. https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/pdf/136_deshayes.pdf
- Devetter, F.-X., Rousseau, S., 2011, *Du balai : essai sur le ménage à domicile et le retour de la domesticité*, Raisons d'Agir, Ivry-sur-Seine.
<https://journals.openedition.org/lectures/1308>
- Durkheim, E., [1893], 1967, *De la division du travail social*, Paris, Presses Universitaires de France, 8e édition.
https://classiques.uqam.ca/classiques/Durkheim_emile/division_du_travail/division_travail.html
- Fondeur Y., Tuchszirer, C., 2005, « Internet et les intermédiaires du marché du travail », Institut de Recherches Économiques et Sociales, Rapport final.
<https://ires.fr/publications/rapports-de-lires/internet-et-les-intermediaires-du-marche-du-travail/>
- Fretel A., Pillon J.-M., Remillon D., Tuchszirer C. et Vivés C., 2016, « Diversité et dynamiques des intermédiaires du marché du travail », *Études et Recherches*, Pôle emploi, n° 7. Retrieved from <https://www.francetravail.org/files/live/sites/peorg/files/documents/Statistiques->

- et-
[analyses/E&R/eet%20r 7 diversite et dynamiques intermediaires mt6955.pdf](https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0950053119300070)
- Gallot, F., Simonet, M., 2021, « Introduction [du dossier "Controverse : Rémunérer le travail domestique : une stratégie féministe ?"] », *Travail, genre et sociétés*, Vol.2, n°46, p.173-177. <https://dx.doi.org/10.3917/tgs.046.0173>
- Goody, E., 1999, « Sharing and transferring components of parenthood: the West African case », in Corbier M. (dir.), *Adoption et fosterage*, Paris, de Boccard, p. 369-388.
- Hubault, F., (dir.), 2018, *La centralité du Travail*, Toulouse, Octarès. <https://portaildocumentaire.inrs.fr/Default/doc/SYRACUSE/194969/la-centralite-du-travail-i-l-activite-en-question-ii-de-l-amelioration-des-conditions-de-travail-act?lg=fr-FR>
- Ibos, C., 2012, Qui gardera nos enfants ? Les nounous et les mères : une enquête, Flammarion, Paris. <https://editions.flammarion.com/qui-gardera-nos-enfants/9782081271746>
- Kouin, J., B., 2021, « Réinventer le salariat », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, Vol. 16, n°2, p. 83–115. <https://doi.org/10.7202/1077094ar>.
- Kouin, J., B., 2022, « Le travail post-retraite : matériau pour une métá-analyse de l'inhérence du travail à l'homme », *European Journal of Social Sciences Studies*, Vol. 7, Issue 2, p. 31-54. <http://dx.doi.org/10.46827/ejsss.v7i2.1214>
- Larré F., Wauquier V., 2002, « Comment saisir l'hétérogénéité des relations d'emploi intermédiaires ? », *Économies et sociétés*, 36, série Socio-économie du travail-AB, 22, p. 1297-1314. <https://shs.hal.science/halshs-00005775>
- Méda, D., 2001, « Centralité du travail, plein emploi de qualité et développement humain », *Cités*, Vol. 4, n°8, p.21-33. Date de mise en ligne : 01/01/2008, <https://doi.org/10.3917/cite.008.0021>
- Méda, D., 2022, *Le Travail*, Paris, Presses Universitaires de France, <https://shs.cairn.info/le-travail--9782715410978>
- Meyer, J-L., 1998, « Intermédiaires de l'emploi et marché du travail », *Sociologie du travail*, 40^e année n°3, Juillet-septembre, p. 345-364. <https://doi.org/10.3406/sotra.1998.1335>.
- Morganti, S., 2014, « À l'écoute des « victimes » : les défis de la protection des *vidomègon* au Bénin », *Autrepart*, Vol. 4, N°72, p. 77-94.
- Orianne, J-F., et Maroy, C., 2008, « Esquisse d'une profession consultante : les intermédiaires du marché du travail en Wallonie », *Formation Emploi*, Vol. 2, n°102, p. 21-39. [En ligne], 102 | avril-juin 2008, mis en ligne le 01 juin 2009, consulté le 30 octobre 2020. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.2221>.
- Oustalniol J., Savignac B., 1997, économie familiale et sociale 4eme/3eme technologique, Paris Nathan. https://books.google.ro/books/about/ECONOMIE_FAMILIALE_ET_SOCIALE_4_EME_ET_3E.html?id=fMupOwAACAAJ&redir_esc=y

- Peugny, C., 2021, « Comment mobiliser des salariées isolées ? Le cas des femmes de ménage », *Sociologie du travail*, Vol. 63, n° 2, [En ligne], mis en ligne le 07 juin 2021, consulté le 10 avril 2025. <https://doi.org/10.4000/sdt.39083>
- Rollins, J., 1990, « Entre femmes. Les domestiques et leurs patronnes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, septembre 1990, vol. 84, Masculin/féminin-2. pp. 63-77; doi <https://doi.org/10.3406/arss.1990.295>
- Roulet, A., 2018, *Améliorer les appariements sur le marché du travail*, Paris, Presses des Sciences Po. <https://journals.openedition.org/osp/10674>
- Sarfati, F., 2022, « Postface, Les intermédiaires : des acteurs agis par le gouvernement par l'emploi », *Travail et Emploi*, vol. n°157, p. 117-121. <https://shs.cairn.info/revue-formation-emploi-2022-1-page-117?lang=fr>
- Sarfati, F., Schütz, G., 2022, « Petits arrangements avec le droit. De la relation salariale dans l'emploi intermédiaire », *Droit et Société*, Vol. 1, n°110, p. 189-207. <https://droit.cairn.info/revue-droit-et-societe-2022-1-page-189?lang=fr>
- Seiffarth, M., Bonnet, F., et Hobden, C., 2023, *Les travailleurs domestiques sur la voie du travail décent*, Genève, Bureau International du Travail (Rapport OIT). https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@ed_protect/@prot_rav/@travail/documents/publication/wcms_885398.pdf
- Smith, A., 1843 [ed. Anglaise, 1776], *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Trad. de l'anglais par Germain Gamier et Adolphe Blanqui, Paris, Guillaumin. Retrieved from <https://www.anthropomada.com/bibliotheque/Adam-smith-1.pdf>
- Thioye M., (dir.), 2019, *L'intermédiation professionnelle : De la découverte d'une myriade de droit spéciaux (patents) à la recherche d'un authentique droit commun (latent)*, Toulouse, Presses de l'Université de Toulouse Capitole. <https://books.openedition.org/putc/6711?lang=en>
- Verger, D., 2005, « Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien-être : les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales », *économie et statistique*, n°383-385, Les approches de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons, p. 7-45. <https://doi.org/10.3406/estat.2005.7192>
- Vogel, L., 2023, « Chapter 11 Domestic-Labour Debate » in *Historical – Critical Dictionary of Marxism*, Brill, Vol. 2994, p. 275-284. https://doi.org/10.1163/9789004679023_012